



- limite de commune
- secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- éléments du paysage à protéger au titre de l'art. L151-23 du code de l'urbanisme
- alignement des façades
- voies de circulation à créer, modifier ou conserver
- éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologiques
- emplacement réserve

maître d'ouvrage :  
**Communauté de communes  
 Hanau - La Petite Pierre**

**PLUi du Pays de La Petite Pierre**  
**REGLEMENT GRAPHIQUE**  
 Planche n°16  
 Commune de PETERSBACH

APPROBATION PLUi : 06/02/2020  
 APPROBATION MS1 : 27/10/2022  
 MODIFICATION N°1 APPROUVEE  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire  
 en date du 29/01/2026  
 A Bouxwiller, le 02/02/2026  
 M. Patrick MICHEL, le Président

